

Filière Lettres



Master
MEEF
2018-2019

Filière Lettres
bureau 106

3, rue des Tanneurs 37000 Tours

Tél. : 02.47.36.65.94

Horaires ouverture au public :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-12h /

Fermé le vendredi après-midi

Sommaire

Présentation du Master MEEF Lettres

Annexe réglementation officielle du diplôme de master

Master 1 Semestre 7

Master 1 Semestre 8

Descriptif des enseignements

Master 1 Modalités de contrôle des connaissances

Master 2 Semestre 9

Master 2 Semestre 10

Descriptif des enseignements

Master 2 Modalités de contrôle des connaissances

Présentation générale

Le master MEEF Lettres

A- PRESENTATION DU MASTER 1 MEEF SECOND DEGRE

Parcours Lettres modernes et parcours Lettres classiques

Responsable de la mention MEEF : Olivier Carrillo

olivier.carrillo@univ-tours.fr

Responsable du M 1 MEEF Lettres modernes et Lettres classiques : Emmanuelle Kaes-Ardisson

emmanuelle.kaes-ardisson@univ-tours.fr

Coordonnatrice pour l'Espé (Centre de Fondettes) du M1 MEEF, second degré, parcours lettres : Sylvie Dardaillon

sylvie.dardaillon@univ-tours.fr

Responsable des MEEF second degré pour l'ESPE Centre-Val-de-Loire : Olivier Carrillo

olivier.carrillo@univ-tours.fr

Secrétariat pédagogique : Christine Climent (bureau 106)

christine.climent@univ-tours.fr

Tél : 02 47 36 65 94

1. A2- Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

CAPES Lettres modernes et CAPES Lettres classiques

A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1° Composition française.

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée. L'épreuve est commune aux deux options.

Durée : six heures ; coefficient 1.

2° Epreuve écrite à partir d'un dossier.

Epreuve de l'option lettres modernes : étude grammaticale de textes de langue française

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions :

1. Histoire de la langue ;
2. Etude synchronique du texte de français moderne ou contemporain ;
3. Etude stylistique ;

b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

Epreuve de l'option lettres classiques : épreuve de latin et de grec

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en langues et cultures de l'Antiquité des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant deux textes de langues anciennes (latin et grec) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances

Elle porte à la fois sur le latin et le grec et se déroule en deux temps :

a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une version dans chacune des langues, latine et grecque (7,5 points par version) ;

b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales, historiques, littéraires et culturelles dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le ou les points à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1^o Epreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire.

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle.

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert e point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

Littérature et langue françaises :

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

Langues et cultures de l'Antiquité :

Le candidat construit une séquence d'enseignement définie pour un niveau donné. L'épreuve prend appui sur un texte long ou un corpus de textes, latins ou grecs, éventuellement accompagnés de documents et présentés autant que de besoin avec sa/leur traduction. Ce texte long ou ce corpus sont choisis en référence aux entrées majeures des programmes de collège et de lycée. Un temps consacré à l'étude de la langue et à la relation entre monde antique et monde moderne est obligatoirement compris dans cette séquence.

2. Référentiel des compétences

<p>A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <p><u>I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation</u></p> <p>A.I.1. Faire partager les valeurs de la République</p> <p>A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p><u>II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves</u></p> <p>A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</p> <p><u>III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative</u></p> <p>A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école</p> <p>A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p>B - Référentiel de compétences des professeurs</p> <p><u>I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune</u></p> <p>B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication</p> <p>B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier</p> <p><u>II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages</u></p> <p>B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPETENCES :

- **Bloc Disciplinaire** : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante
 - **Bloc Didactique** : Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques en référence au C2i2e
 - **Bloc Recherche** : Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)
 - **Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours)** : Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme
 - **Bloc Mise en situation professionnelle** : Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle
- Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

Annexe

Réglementation officielle du diplôme de master

Diplôme de Master,
en application de l'arrêté du 9 avril 1997, de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master, de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre mantional des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, de l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, du décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, de la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français du système LMD, du décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master, décision de la CFVU du 6 avril 2017 et CA du 29 mai 2017

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français du système LMD, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2eme année, l'accès en master 1^{ère} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissement autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle et du diplôme du premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs ou enseignants intervenant dans la dite formation Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^e année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voies de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Master 1^{ère} année

Le président de la commission est le responsable de la mention. Elle comprend obligatoirement le responsable de chaque parcours.

Le responsable de la mention préside la commission finale.

Master 2^{ème} année

Les mentions Droit et Psychologie ont l'autorisation temporaire de sélectionner à l'entrée du master 2^{ème} année.

Le président de la commission est le responsable de la mention. Elle comprend obligatoirement un responsable de chaque spécialité ou de parcours. Chaque responsable de spécialité ou de parcours organise des comités de sélection des dossiers.

Le responsable de la mention préside la commission finale.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la deuxième année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours, à l'exception des mentions de diplômes autorisées à sélectionner en master 2^{ème} année (mentions de droit et de psychologie).

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement. Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement de la première année de master des masters sélectionnant à l'entrée de la première année n'est pas de droit, sauf en cas de situation exceptionnelle décidée par le jury.

Le redoublement de la première année des masters sélectionnant à l'entrée de la deuxième année est de droit.

Dans tous les cas, le redoublement de la deuxième année de master n'est pas de droit, sauf situation exceptionnelle

décidée par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom. Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

Descriptif détaillé des cours

MASTER 1

MEEF LETTRES

Master MEEF Lettres 1^{re} année - SEMESTRE 7

Semestre 7	CM	TD	TP	Coefficient	ECTS
UE1.1 Contexte d'exercice du métier <i>LC + LM</i>				2	2
EC 1 : Fonctionnement du système éducatif EC 2 : Processus d'apprentissage et adolescence EC 3 : Stage	7 4	2 6			
UE1.2 Didactique de la discipline				8	8
EC 1 : Épistémologie et histoire de l'enseignement du français. Programmes et démarches <i>LC + LM</i> EC 2 : Didactique de la lecture (textes et images) <i>LC + LM</i> EC 3 : - Didactique de la langue + Préparation aux épreuves (écrit et oral) <i>LC + LM</i> EC 4 : - Analyses de situations professionnelles (littérature et langue françaises) <i>LM</i> - Analyses de situations professionnelles (Cultures de l'Antiquité) <i>LC</i> EC 5 : Didactique des langues et cultures de l'Antiquité <i>LC</i>	3	5 12 15 20 9 6		2 2 2 2 1 1	2 2 2 2 1 1
UE1.3 Discipline				18	18
Bloc disciplinaire A <i>Littérature française LC + LM</i>					
EC 1 : Histoire de la littérature (XVe-XVII ^e s.) EC 2 : Méthodologie de la composition française et théorie littéraire EC 3 : Méthodologie de l'explication de textes EC 4 : Recherche en didactique	6 8 6	12 16 33 6		2 3 3 4	2 3 3 4
Bloc disciplinaire B1 <i>Langue française LM</i>					
EC 5 : Grammaire EC 6 : Ancien français EC 7 : Stylistique	10 8 8	14 10 10		2 2 2	2 2 2
Bloc disciplinaire B2 <i>Cultures antiques LC</i>					
EC 5 : Version grecque EC 6 : Version latine EC 7 : Commentaire de textes anciens	18 18 24			1 1 1	2 2 2
UE1.4. Langue vivante (non compensable) <i>LC + LM</i>		20		2	2

Master MEEF Lettres 1^{re} année - SEMESTRE 8

Semestre 8	CM	TD	TP	Coefficient	ECTS
UE2.1 Contexte d'exercice du métier <i>Prise en charge des élèves et de leur diversité LC + LM</i>				4	4
EC 1 : Évaluer : dispositif, posture, éthique	4	8			
EC 2 : L'école inclusive					
EC 3 : Valeurs de la République et laïcité	2	2			
EC 4 : Analyse de pratiques : dimensions sociologiques et institutionnelles	1	3	10		
EC 5 : Stage					
UE2.2 Didactique de la discipline				10	10
EC 1 : Didactique de l'écriture LC + LM		12		2	2
EC 2 : Didactique de l'oral LC + LM		9		2	2
EC 3 : Didactique de la langue + Préparation aux épreuves (écrit et oral) LC + LM		18		2	2
EC 4 :					
- Analyses de situations professionnelles, dont entraînement à l'oral (littérature et langues françaises) LM		24		1	1
- Analyses de situations professionnelles (cultures de l'Antiquité) LC		9		1	1
EC 5 : Didactique langue, littérature et cultures antiques		6			
EC 6 : Stage LC + LM		13		3	3
- Préparation des stages		8		2	2
- Analyses de pratiques professionnelles		5		1	1
UE2.3 Discipline				16	16
Bloc disciplinaire A Littérature française LC + LM					
EC 1 : Histoire de la littérature (XVIII ^e -XXI ^e siècles)	6	12		2	2
EC 2 : Méthodologie de la composition française et théorie littéraire	8	16		3	3
EC 3 : Méthodologie de l'explication de textes		33		3	3
EC 4 : Recherche en didactique	6	6		2	2
Bloc disciplinaire B1 Langue française LM					
EC 5 : Grammaire (dont entraînement aux épreuves orales)	10	14		2	2
EC 6 : Ancien Français	8	10		2	2
EC 7 : Stylistique	8	10		2	2
Bloc disciplinaire B2 Cultures antiques LC					
EC 5 : Version grecque	18			2	2
EC 6 : Version latine	18			2	2
EC 7 : Commentaire de textes anciens	24			2	2

Descriptif des enseignements du M1

Semestre 7 (S7)

UE DE CULTURE COMMUNE

UE 1.1 : Enseignement et apprentissage

EC1 : Généralités sur le système éducatif

- Droits et devoirs des enseignants : 2HCM
- Structure des EPLE : 2 HCM
- Aspects règlementaires des TICE : 3 HCM
- Préparation du stage d'observation et de pratique accompagnée : 2HTD

EC2 : Processus d'apprentissage et adolescence

- Spécificités de l'adolescent : 2 HCM + 4 HTD
- Processus d'apprentissage à l'adolescence : 2 HCM + 2 HTD

Modalités de contrôle des connaissances : 1 note sur l'UE1.1EC1 et/ou EC2

Session 1 :

RNE - CC : dossier et/ou capsule vidéo à rendre

RSE - CT : dossier et/ou capsule vidéo à rendre

Session 2 :

Ecrit d'1 heure

Référent de l'UE 1.1 : M. Hugon

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 1.2 – Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques

EC1 : Epistémologie et histoire de l'enseignement du français. Programmes et démarches

8h – Mme Dardaillon, Mme Ramat, Mme Perrin

Prenant appui sur l'évolution des recherches théoriques, ce cours retracera l'histoire de l'enseignement du français et montrera selon quelles logiques et quelles influences le « français » s'est constitué en discipline scolaire. Chaque dominante de la discipline du français, la lecture, l'écriture, l'oral et la langue, sera étudiée sous cet angle afin de mettre en perspective historique et critique les orientations didactiques actuelles.

L'étude de Programmes officiels visera une connaissance approfondie des contenus et des démarches qu'ils préconisent, au collège et au lycée, pour enseigner le français et développer chez les élèves les compétences propres à cette discipline.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu Ecrit sur table (commentaire d'article)

RSE et 2^e session : idem

EC2 : Didactique de la lecture (textes et images)

12h – Mme Dardaillon

Prenant appui sur les théories du texte, de la réception ainsi que sur la sémiologie de l'image fixe et mobile, ce cours s'intéressera à l'acte de lire et aux démarches de lecture transposables dans la classe. On interrogera la place et le rôle de la littérature dans cet enseignement. On cherchera également à montrer comment introduire l'image dans l'enseignement du français et quel statut lui donner, en lien notamment avec l'histoire des arts (HIDA), entrée récemment dans les programmes d'enseignement du collège et du lycée.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (2 écrits : Elaboration d'un parcours de lecture à partir d'un corpus sur table en 3h ; Lecture analytique d'un texte à remettre)

RSE et 2^e session : idem

EC3 : Didactique de la langue + Préparation aux épreuves (écrit et oral)

15h – Mme Perrin, Mme Ramat

Connaître la langue et en comprendre le fonctionnement est un axe prioritaire des programmes d'enseignement du français au collège et au lycée. On cherchera, dans ce cours, à en dégager les logiques internes et à proposer des démarches d'enseignement –apprentissage de la grammaire. Une place particulière sera accordée à la didactique de l'orthographe.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (2 écrits : Analyse critique d'une séance de langue sur table en 3h + évaluation épreuve type concours sur table en 2h)

RSE et 2^e session : idem

EC 4 Analyse de situations professionnelles (littérature et langue françaises) – *Lettres modernes*

20h – Mme Dardaillon, Mme Lecompte, Mme Ramat

Le cours prépare les étudiants à la seconde épreuve d'admission au CAPES de Lettres modernes. L'objectif est de les entraîner à l'élaboration de projets de séquences et à l'analyse de situations professionnelles. Il permet de développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier et vise également l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers dans les conditions du concours.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (2 écrits : Elaboration d'une séance de langue à remettre ; Epreuve-type concours sur table en 3h)

RSE et 2^e session : idem

EC 4 Analyse de situations professionnelles (cultures de l'Antiquité) – *Lettres classiques*

9h – Mme Dardaillon

Préparant à l'épreuve orale du Capes de Lettres, option Lettres Classiques, ce cours vise plus spécifiquement la construction de séquences au sein desquelles une place particulière sera accordée à l'utilisation des TICE dans l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité. Il vise également l'analyse des démarches d'enseignement et l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Epreuve-type concours sur table en 3h)

RSE et 2^e session : idem

EC5 Didactique des langues et cultures de l'Antiquité – *Lettres classiques*

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6^{ème} à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : épreuve type concours en 2h)

RSE et 2^e session : idem

UE 1.3 : Bloc disciplinaire A Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques

EC1 : Histoire de la littérature

- **15^{ème} siècle – M. Geonget**
Approche de la littérature à la fin du Moyen Age : continuité et renouvellement
- **16^{ème} siècle – M. Geonget**
Ce cours abordera la littérature du XVI^e siècle en présentant plusieurs problématiques propres à la période (un choix commun des sujets sera réalisé lors du premier cours). Il pourra s'agir, selon les besoins des uns et des autres, de l'examen de questions génériques (par exemple une présentation du genre du roman, de la farce ou de la nouvelle tragique), esthétiques (quelle image un homme de la Renaissance a-t-il de l'activité créatrice ?) ou idéologiques (par exemple, y a-t-il une écriture spécifiquement protestante ?).
- **17^{ème} siècle – Mme Michon**

Nous aborderons le Grand Siècle à travers trois figures, essayant d'embrasser un point de vue synthétique sur les tensions qui habitent l'esthétique classique : d'une part, la figure du **libertin**, contestataire qui n'est pas révolutionnaire, qui prend place entre l'*Utopia* de Thomas More (1516) et la critique de la société telle qu'elle est, et conduira à la révolution, apanage du XVIII^e siècle ; la figure de la **précieuse**, d'autre part, mettant en place une contestation de l'ordre social établi par le lien matrimonial, en ce qu'il suppose une hiérarchie non des familles mais des individus : la précieuse se rebelle ainsi contre l'amour ou le mariage comme elle secoue le joug de l'autorité parentale ou maritale. Enfin, la figure de l'**honnête homme** théorisé par les moralistes. Ebauchée par l'analyse du courtisan, celle-ci devient une figure à la fois plus intellectuelle et plus morale : s'oppose à déshonnête, à pédant, et à vulgaire.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une dissertation avec tirage au sort
RSE et 2^e session : un écrit

EC2 : Méthodologie de la composition française

24h - Mme Maurel-Indart

Pendant les séances de méthodologie de la composition française, les étudiants s'entraînent à analyser des sujets de dissertation, à élaborer des plans et, enfin, à rédiger. Chaque sujet proposé offre l'occasion de réviser et d'enrichir les connaissances dans le domaine de l'histoire littéraire. L'objectif est d'acquérir une mémoire des œuvres canoniques et des mouvements littéraires, afin d'illustrer, par des exemples précis, les idées et les arguments propres à développer une démonstration organisée, solide et dynamique.

En outre, chaque séance est l'occasion d'un bref compte-rendu d'œuvre critique qui donne lieu à un échange spontané, afin que les étudiants se familiarisent aussi avec la critique littéraire.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu.

Chaque semestre, sont organisés deux devoirs écrits de dissertation de 6 heures en plus des heures de cours. De plus, pendant les cours, un exposé oral d'une œuvre critique est exigé. Est aussi valorisée la participation orale des étudiants aux discussions lors de la préparation des sujets de dissertation.

RSE et 2^e session : un devoir écrit de dissertation (4 heures)

EC3 : Méthodologie de l'explication de textes

33 h – Mme Michon – Mme Pilorge – Mme Dupouy – Mme Charles

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux explications de texte orales dans les différents cours de l'EC3 et **moyenne** de ces deux notes

RSE et 2^e session : une explication de texte orale

EC 4 : Recherche en didactique
Séminaire de recherche en didactique disciplinaire
12h – Mme Dardaillon – Mme Perrin– Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet de faire le point sur les spécificités de la recherche en didactique (référents théoriques, courants, méthodologie...) et d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche (choix du sujet, problématisation, constitution d'un cadre théorique de référence, élaboration d'une méthodologie, appropriation des outils numériques traitement des premières données...)."

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Fiche récapitulative -Question de recherche, définition des mots-clés, premiers éléments bibliographiques- à remettre)

RSE et 2^e session : idem

UE 1.3 : Bloc disciplinaire B 1 Langue française - Lettres modernes

EC5 : Grammaire

24 h - Mme Kaës

Le cours prépare à l'épreuve de « l'étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain » du CAPES. Dans la mesure du possible, les questions de morphosyntaxe, de lexicologie et d'orthographe seront abordées à partir des mêmes textes que l'étude stylistique. Plusieurs entraînements écrits (à la maison et sur table) sont proposés.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux devoirs écrits (études grammaticales).

RSE et 2^e session : un devoir écrit (une étude grammaticale) (durée : 2 heures)

EC6 : Ancien Français

18h – M. Menegaldo

L'objet principal de ce cours est de préparer la question "Histoire de la langue" de l'épreuve du CAPES de Lettres modernes intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française". A partir d'extraits de textes en ancien et moyen français fournis en cours, il s'agira de travailler les différents aspects de la question (traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe et lexique), en eux-mêmes et dans une perspective diachronique devant mener jusqu'au français contemporain.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (deux exercices écrits)

RSE et 2^e session : un écrit de 2 heures

EC7 : Stylistique [mutualisé avec master Recherche]

18h - Mme Kaës

Le cours de stylistique propose un entraînement à l'épreuve du commentaire stylistique du CAPES. Il privilégie l'approche générique des textes et propose l'étude d'un certain nombre de phénomènes textuels et de catégories esthétiques conformément au libellé de l'étude stylistique au concours. Plusieurs entraînements (à la maison et sur table) sont proposés.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux commentaires stylistiques écrits

RSE et 2^e session : un commentaire stylistique écrit (durée : 2 heures)

UE 1.3 : Bloc disciplinaire B 2 Cultures antiques - Lettres classiques

EC5 : Version grecque

18h – Mme Cuny

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu écrit

RSE et 2^e session : un écrit de 3h

EC6 : Version latine

18h – Mme Gavaille

Modalités d'évaluation :

Régime général : examen terminal écrit (version, 2h avec dictionnaire)

RSE et 2^e session : examen écrit (version, 2h avec dictionnaire)

EC7 : Commentaire de textes anciens (entraînement à la traduction et à l'explication d'un texte grec ou latin)

Grec : 12h – Mme Cuny

Latin : 12h – Mme Roussel

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu oral

RSE et 2^e session : un oral

Bibliographie

L. Canfora, *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Desjonquères, trad. fr. 1994.

J. de Romilly, *Précis de littérature grecque*, PUF, 1980.

S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, PUF, 1997.

R. Martin et J. Gaillard, *Les Genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990.

J. Gaillard, et R. Martin, *Anthologie de la littérature latine*, Folio classique, 2005.

P. M. Martin, *L'explication de textes latins*, Ellipses, 1995.

UE 1.4 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable] 20H M. Mauduit

L.V. ANGLAIS

Les séances de T.D. ont pour objectif de faire travailler les cinq compétences langagières du CECRL (compréhensions écrite et orale, expressions écrite et orale, interaction orale) en référence au niveau B2. En s'appuyant sur les objets d'étude des programmes officiels pour les classes de Seconde et Première générales, il s'agira d'acquérir un panorama succinct de la littérature anglophone, potentiellement exploitable dans une perspective interdisciplinaire. Les documents étudiés proviendront des littératures britanniques et américaines, et incluront textes comme sources iconographiques et (audio-)visuelles, depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (compréhensions écrite et orale + expression et interaction orale en note de participation).

RSE et 2^e session : examen terminal écrit d'une durée de 1h30 (compréhension et expression écrites)

IMPORTANT

Si le choix de votre langue vivante porte sur une autre langue, vous serez invité à vous rendre dans les secrétariats des départements concernés afin d'être orienté vers un cours de langue correspondant à votre niveau et dont le créneau horaire soit compatible avec l'emploi du temps de la formation.

Semestre 8 (S8)

UE DE CULTURE COMMUNE

UE 2.1 : La prise en charge des élèves

EC1 : Evaluer - Dispositifs, posture et éthique : 4HCM + 6HTD

EC2 : Ecole inclusive et réussite de tous : 2HCM + 2HTD
(si possible sur une journée)

EC3 : Valeurs de la République et laïcité : 1HCM + 5HTD
(si possible sur une journée)

EC4 : De l'analyse de situation à l'analyse des pratiques : 10HTP
(Analyse de situation- 6HTP, Retour sur le dossier Psychologie de l'adolescent- 2HTP, Voix et corps pour présenter un oral - 2HTP)

Modalités de contrôle des connaissances : 1 note sur l'UE2.1 EC1

Session 1 :

RNE - CC : dossier à rendre

RSE - CT : dossier à rendre

Session 2 :

écrit (2h)

Référent de l'UE 2.1 : M. Hugon

UE 2.2 : Didactique de la discipline

EC1 : Didactique de l'écriture (Lettres classiques et Lettres Modernes)

12h – Mme Ramat

A partir de la connaissance des courants théoriques et critiques qui ont fondé la didactique de l'écriture, on s'attachera à préciser ce que l'on entend par « enseigner et apprendre à écrire ». On abordera notamment la question de l'évaluation de l'écrit des élèves et la place de la réécriture dans cet apprentissage.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (2 écrits : Analyse comparée de deux manuels intégrant les TICE sur table en 3h ; analyse d'article à remettre)

RSE et 2^e session : idem

EC2 : Didactique de l'oral (Lettres classiques et Lettres Modernes)

9 h – Mme Ramat

Ce cours, qui s'appuie sur les genres formels de l'oral (J. Dolz et B. Schneuwly) et les actes de langage (B. Maurer), vise à faire comprendre ce qui distingue l'oral pour apprendre, la communication dans la classe, de l'oral à apprendre et à enseigner (se présenter, exposer, débattre...). On s'interrogera sur les objectifs et les moyens d'évaluer l'oral en classe.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (2 écrits : Conception d'une activité orale utilisant les TICE sur table en 3h ; analyse d'un article)

RSE et 2^e session : idem

EC3 : Didactique de la langue + préparation aux épreuves (écrit et oral) (Lettres classiques et Lettres Modernes)

18h – Mme Perrin– Mme Ramat

Connaître la langue et en comprendre le fonctionnement est un axe prioritaire des programmes d'enseignement du français au collège et au lycée. On cherchera, dans ce cours, à en dégager les logiques internes et à proposer des démarches d'enseignement –apprentissage du lexique.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (2 écrits : Elaboration d'une séance de Lexique sur table en 3h ; épreuve type concours sur table en 2h)

RSE et 2^e session : idem

**EC4 : Analyse de situations professionnelles, dont entraînement à l'oral (littérature et langue françaises)
Lettres Modernes**

24h – Mme Dardaillon– Mme Ramat

Le cours prépare les étudiants à la seconde épreuve d'admission du CAPES de lettres modernes. L'objectif est de les entraîner à l'élaboration de projets de séquences et à l'analyse de situations professionnelles. Il permet de développer une connaissance réfléchie du contexte d'exercice du métier et vise également l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (Epreuve orale –type concours)

RSE et 2^e session : idem

EC4 : Analyse de situations professionnelles – Cultures de l'Antiquité - Lettres classiques
9h – Mme Dardaillon

Préparant à l'épreuve orale du Capes de Lettres, option Lettres Classiques, ce cours vise plus spécifiquement la construction de séquences au sein desquelles une place particulière sera accordée à l'utilisation des TICE dans l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité. Il vise également l'analyse des démarches d'enseignement et l'acquisition de méthodes pour préparer l'exposé et gérer l'entretien. Ce cours propose des entraînements réguliers, dans les conditions du concours.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (oral : Epreuve type concours)

RSE et 2^e session : idem

EC5– Didactique des langues et cultures antiques -Lettres classiques
6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6^{ème} à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : élaboration de la lecture analytique d'un texte à remettre)

RSE et 2^e session : idem

EC 6 Stage

13 h –Mme Perrin

- Préparation des stages (8h)
- Analyse de pratiques professionnelles (5h)

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Construction d'une séance -dominante au choix- sur table en 3h)

RSE et 2^e session : idem

UE 2.3 : Bloc disciplinaire A Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques

EC1 : Histoire de la littérature (18^{ème}-21^{èmes})

18 h

- 18^e siècle – 6h – Mme Pilorge

Ce cours propose un panorama de la littérature du XVIII^e siècle et de la philosophie des Lumières. A partir de la lecture d'extraits d'oeuvres, il permet un approfondissement réflexif sur un siècle contrasté, l'étude des tensions et des idées contradictoires qui ont animé le débat philosophique et littéraire et la remise en cause des clichés qui ont conduit à une unité postulée des Lumières.

- 19^e siècle – 6h – Mme Charles-Wurtz

A partir de quelques œuvres (*La Chartreuse de Parme* de Stendhal, *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, *Châtiments* et *Les Misérables* de Hugo), nous nous intéresserons à la façon dont les écrivains du XIX^e siècle ont représenté des événements dont ils ont été les contemporains ou qui appartenaient pour eux à un passé proche (la bataille de Waterloo, la Révolution de 1848, le coup d'Etat de 1851, etc.), de façon à comprendre quelle a été leur façon de donner sens à l'Histoire. Des extraits de ces textes seront distribués en cours (mais la lecture des œuvres est recommandée).

- 20^e siècle-21^e siècle – 6h – Mme Heck

À partir d'extraits d'œuvres qui seront fournis en cours, on s'attachera à explorer le passage du XX^e au XXI^e siècle, qui est marqué en littérature par un certain nombre de renouveaux. Ce moment de passage définit ce qu'on appelle habituellement le « contemporain ».

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : une dissertation avec tirage au sort

RSE et 2^e session : un écrit

EC2 : Méthodologie de la composition française

24h – Mme Maurel-Indart

Pendant les séances de méthodologie de la composition française, les étudiants s'entraînent à analyser des sujets de dissertation, à élaborer des plans et, enfin, à rédiger. Chaque sujet proposé offre l'occasion de réviser et d'enrichir les connaissances dans le domaine de l'histoire littéraire. L'objectif est d'acquérir une mémoire des œuvres canoniques et des mouvements littéraires, afin d'illustrer, par des exemples précis, les idées et les arguments propres à développer une démonstration organisée, solide et dynamique.

En outre, chaque séance est l'occasion d'un bref compte rendu d'oeuvre critique qui donne lieu à un échange spontané, afin que les étudiants se familiarisent aussi avec la critique littéraire.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu.

Chaque semestre, sont organisés deux devoirs écrits de dissertation de 6 heures en plus des heures de cours. De plus, pendant les cours, un exposé oral d'une oeuvre critique est exigé. Est aussi valorisée la participation orale des étudiants aux discussions lors de la préparation des sujets de dissertation.

RSE et 2^e session : un devoir écrit de dissertation (4 heures)

EC3 : Méthodologie de l'explication de textes

33 h – Mme Le Hir - Mme Michon – Mme Pilorge – Mme Dupouy – Mme Charles

Au second semestre, des entraînements seront proposés après les écrits du concours.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux explications de texte orales dans les différents cours de l'EC3 et **moyenne** de ces deux notes

RSE et 2^e session : une explication de texte orale

EC 4 : Recherche en didactique – Lettres modernes et Lettres classiques

12h – Mme Dardaillon–Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet de faire le point sur les spécificités de la recherche en didactique (référents théoriques, courants, méthodologie...) et d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche (choix du sujet, problématisation, constitution d'un cadre théorique de référence, élaboration d'une méthodologie, appropriation des outils numériques, traitement des premières données...).

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Travail écrit de recherche –premier cadrage théorique- à remettre)

RSE et 2^e session : idem

UE 2.3 : Bloc disciplinaire B 1 Langue française – Lettres modernes

EC5 : Grammaire (dont entraînement aux épreuves orales)

24h – Mme Kaës

Le cours prépare à l'épreuve de « l'étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain » du CAPES. Dans la mesure du possible, les questions de morphosyntaxe, de lexicologie et d'orthographe sont abordées à partir des mêmes textes que l'étude stylistique. Plusieurs entraînements écrits (à la maison et sur table) sont proposés ainsi que des préparations à l'oral après les épreuves écrites.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux devoirs écrits (études grammaticales).

RSE et 2^e session : un devoir écrit (une étude grammaticale) (durée : 2 heures)

EC6 : Ancien Français

18 h – M. Menegaldo

L'objet principal de ce cours est de préparer la question "Histoire de la langue" de l'épreuve du CAPES de Lettres modernes intitulée "Etude grammaticale de textes de langue française". A partir d'extraits de textes en ancien et moyen français fournis en cours, il s'agira de travailler les différents aspects de la question (traduction, phonétique et graphie, morphologie, syntaxe et lexic), en eux-mêmes et dans une perspective diachronique devant mener jusqu'au français contemporain.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (deux exercices écrits)

RSE et 2^e session : un écrit de 2 heures.

EC7 : Stylistique [mutualisé avec master Recherche]

18h – Mme Kaës

Le cours prépare à l'épreuve de « l'étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain » du CAPES. Dans la mesure du possible, les questions de morphosyntaxe, de lexicologie et d'orthographe sont abordées à partir des mêmes textes que l'étude stylistique. Plusieurs entraînements écrits (à la maison et sur table) sont proposés.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : deux commentaires stylistiques écrits

RSE et 2^e session : un commentaire stylistique écrit (durée : 2 heures)

UE 2.3 : Bloc disciplinaire B 2 Cultures antiques – Lettres classiques

EC5 : Version grecque

18h – Mme Peigney

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu écrit

RSE et 2^e session : un écrit de 3h

EC6 : Version latine

18h - Mme Gavaille

Modalités d'évaluation :

Régime général : examen terminal écrit (version, 2h avec dictionnaire)

RSE et 2^e session : examen écrit (version, 2h avec dictionnaire)

EC7 : Commentaire de textes anciens (entraînement à la traduction et à l'explication d'un texte grec ou latin)

Grec : 12h – Mme Peigney

Latin : 12h – Mme Roussel

Bibliographie

L. Canfora, *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Desjonquères, trad. fr. 1994.

J. de Romilly, *Précis de littérature grecque*, PUF, 1980.

S. Saïd, M. Trédé, A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, PUF, 1997.

R. Martin et J. Gaillard, *Les Genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990.

J. Gaillard, et R. Martin, *Anthologie de la littérature latine*, Folio classique, 2005.

P. M. Martin, *L'explication de textes latins*, Ellipses, 1995.

Modalités de contrôle des connaissances

Master 1 MEEF Lettres

CC : Contrôle Continu / ET : Examen Terminal

E : Ecrit / O : Oral

Semestre 7

Eléments constitutifs regroupés par U.E	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de d'épreuve	Type de contrôle Coef.	Type de d'épreuve E ou O	Type de contrôle Coef.	Type d'épreuve E ou O	Type de contrôle Coef.	Type d'épreuve E ou O	Type de contrôle Coef.
UE 1.1 Enseignement et apprentissage LC+LM	CC	2	E	2	E	2	E	
EC1 Généralités sur le système éducatif								
EC2 Processus d'apprentissage et adolescence								
EC3 Stage								
UE 1.2 Didactique de la discipline		8		8		8		8
EC1 Epistémologie et histoire de l'enseignement du français LC + LM	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC2 Didactique de la lecture LC + LM	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC3 Didactique de la langue +préparations aux épreuves LC +LM	CC E	2	ET E	2	E	2	E	
EC4 Analyse de situations professionnelles LM EC4 Analyse de situations professionnelles LC	CC E	2 1	ET E	2 1	E	2 1	E	2 1
EC 5 Didactique des langues et cultures de l'Antiquité LC	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
UE 1.3 Discipline Bloc disciplinaire A Littérature française LC + LM		18		18		18		18
EC1 Histoire de la littérature	CC	2	ET E	2	E	2	E	2
EC2 Méthodologie de la composition française et théorie littéraire	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
EC 3 Méthodologie de l'explication de texte	CC O	3	ET O	3	O	3	O	3
EC 4 Recherche en didactique	CC E	4	ET E	4	E	4	E	4

Bloc disciplinaire B1 Langue française LM								
EC 5 Grammaire	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC 6 Ancien Français	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC 7 Stylistique	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
Bloc disciplinaire B2 Cultures antiques LC								
EC 5 Version grecque	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
EC 6 Version latine	ET E	1	ET E	1	E	1	E	1
EC 7 Commentaire de textes anciens	CC O	1	ET O	1	O	1	O	1
UE1 4 Langue vivante (non compensable) LC+ LM	CC E+O	2	ET E	2	E	2	E	2

Semestre 8

Eléments constitutifs regroupés par U.E	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.
UE 2.1 La prise en charge des élèves dans leur diversité (une note sur l'ensemble de l'UE)	CC E	4	ET E	4	E	4	E	4
EC1 Evaluer : dispositifs, posture, éthique								
EC2 L'école inclusive								
EC3 Valeurs de la République et laïcité								
EC4 Analyses de pratiques								
EC5 Stage								
UE 2.2 Didactique de la discipline		10		10		10		10
EC1 Didactique de l'écriture LC + LM	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC2 Didactique de l'oral LC + LM	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC3 Didactique de la langue +préparation aux épreuves LC +LM	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC4 Analyse de situations professionnelles LM		2		2		2		2
EC4 Analyse de situations professionnelles LC	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
EC 5 Didactique des langues, littérature et cultures antiques LC	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
UE 2.3 Discipline Bloc disciplinaire A Littérature française LC + LM		16		16		16		16
EC1 Histoire de la littérature	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC2 Méthodologie de la composition française et théorie littéraire	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
EC 3 Méthodologie de l'explication de textes	CC O	3	ET O	3	O	3	O	3
EC 4 Recherche en didactique	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2

Bloc disciplinaire B1 Langue française LM								
EC 5 Grammaire	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC 6 Ancien Français	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC 7 Stylistique	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
Bloc disciplinaire B2 Cultures antiques LC								
EC 5 Version grecque	CC E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC 6 Version latine	ET E	2	ET E	2	E	2	E	2
EC 7 Commentaire de textes anciens	CC O	2	ET O	2	O	2	O	2

MASTER 2

MEEF lettres

Master MEEF Lettres 2^e année - SEMESTRE 9

Semestre 9	CM	TD	TP	Coefficient	ECTS
UE 3.1 Contexte d'exercice du métier LC + LM				5	5
EC 1 Accompagnement de la prise de fonction	1	3			
EC 2 Analyse de pratiques sur les gestes professionnels	6	6	12		
EC 3 Journées professionnelles thématiques		12			
UE 3.2 Didactique de la discipline				15	15
EC 1 : Enseigner le français par compétences Programmes, séquences et progressions LC + LM		21		5	5
EC 2 : Évaluer en français		12		5	5
EC 3 :	6	8		5	5
- Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique (XVII ^e siècle) LM				5	5
- Enseigner la littérature ancienne en dialogue avec les arts LC		12		5	5
EC 4 : Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6		1	1
UE 3.3 Mise en situation professionnelle - Stage (non compensable) LC + LM				8	8
EC 1 : Préparation et accompagnement des stages			12	4	4
EC 2 : Analyse de pratiques professionnelles Visite (2h / étudiant ou 3h si hors département)			9	4	4
UE 3.4 Recherche en didactique LC + LM					
Méthodologie de travaux de recherche en didactique		12		2	2

Master MEEF Lettres 2^e année - SEMESTRE 10

Semestre 10	CM	TD	TP	Coefficient	ECTS
UE 4.1 Contexte d'exercice du métier S'inscrire dans un cadre éducatif LC + LM				5	5
EC 1 Journées professionnelles thématiques	9	24			
EC 2 Analyser sa pratique		2	6		
UE 4.2 Didactique de la discipline				5	5
EC 1 : Enseigner la littérature : diversifier, différencier et innover LC + LM		14		2	2
EC 2 : Approches interdisciplinaires de l'enseignement du français LC + LM		14		2	2
EC 3 :					
- Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique (XIX ^e siècle) LM	6	8		3	3
- Enseigner la littérature ancienne en dialogue avec les arts LC	12			3	3
EC 4 : Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6		1	1
UE 4.3 Mise en situation professionnelle - Stage				5	5
EC 1 : Préparation et accompagnement des stages LC + LM			12	3	3
EC 2 : Analyse de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques LC + LM Visite (2h / étudiant ou 3h si hors département)			9	2	2
UE 4.4 Recherche				15	15
EC 1 : Recherche en didactique LC + LM		9		5	5
EC 2 : Mémoire LC + LM				10	10

Descriptif des enseignements du M2

Semestre 9 (S9)

UE DE CULTURE COMMUNE

UE 3.1 : S'adapter au contexte du métier

EC1 : Accompagnement de la prise de fonction

- Séminaire de rentrée : 3HTD
- Présentation de l'évaluation : 1HCM

EC2 : Analyse de pratique sur les gestes professionnels

- Analyse de pratiques et accompagnement du dossier : 6 HTP (2x3 HTP)
- Voix et corps pour enseigner : 6 HTP
- Gestion des conflits : 6HTD

EC3 : 3 journées professionnelles thématiques

- Laïcité et valeurs de la République à l'école : 2HCM + 4HTD
- Le fonctionnement de l'EPL (journée de préférence en établissement) : 2HCM + 4HTD
- Grandes difficultés et troubles des apprentissages : 2HCM + 4HTD

Pré-requis :

Connaissances des UE 1.1 et 2.1 (différenciation pour les stagiaires n'ayant pas suivi de M1 MEEF)

Modalités de contrôle des connaissances : 1 note

Session 1 :

RNE -CC : dossier à rendre – prend appui sur tous les EC de l'UE 3.1

RSE – CT : dossier à rendre – prend appui sur tous les EC de l'UE 3.1

Session 2 :

Oral de 20 min (sans temps de préparation) – s'appuie sur le dossier rendu en Session 1

Référent de l'UE 3.1 : A. Bouju

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 3.2 : Didactique de la discipline

EC1 : Enseigner par compétences. Programmes, séquences et progressions

21 h – Mme Dardaillon– Mme Perrin–Mme Ramat

En s'appuyant sur les programmes officiels et le socle commun des connaissances et des compétences, le cours amènera les étudiants et les stagiaires à analyser, élaborer et mettre en œuvre des progressions annuelles ainsi que des séquences et séances didactiques en lettres.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Construction d'un projet de séquence à mettre en œuvre incluant une séance détaillée dans le cadre d'un enseignement par compétences à remettre)

RSE et 2^e session : idem

EC2 : Evaluer en français

12h – Mme Dardaillon– Mme Perrin– Mme Ramat

Connaître les modalités de l'évaluation et en comprendre le fonctionnement est un axe essentiel de la réflexion didactique en français. On cherchera, dans ce cours, à dégager les spécificités de l'évaluation dans les différentes dominantes (lecture, écriture, oral et langue) et on apprendra à analyser les erreurs observées dans des copies d'élèves dans le but d'y apporter des réponses appropriées.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (Construire le dispositif d'une évaluation par compétences ou une grille d'évaluation à partir de la consigne d'une tâche complexe articulant écriture ou lecture/langue sur table en 3h)

RSE et 2^e session : idem

EC 3 : Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique (XVII^e siècle) – Lettres modernes

14h -Mme Michon

Premier croisement thématique : la (les) vanités, entre le discours des moralistes et la représentation iconographique.

Deuxième croisement : la mythologie gréco-romaine, qui innerve la tragédie classique et la peinture française promue par la nouvelle Académie des Beaux-Arts

Troisième croisement : Port-Royal, lieu de rencontre de la Bible et de la peinture avec l'école de Philippe de Champaigne.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un écrit de 3 heures

RSE et 2^e session : un écrit de 2 heures

EC 3 : Enseigner la littérature ancienne en dialogue avec les arts – Lettres classiques

12 h

- **Mme Cuny**-littérature grecque (6h)

- **Mme Roussel** littérature latine (6h).

Ce cours s'inscrit dans une perspective didactique et interdisciplinaire. Il s'efforcera de fournir aux étudiants des supports susceptibles d'être réutilisés lors de séances de cours en collège et lycée. Il cherchera à établir des correspondances entre des textes littéraires antiques et des oeuvres d'art de l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine (céramique grecque, mosaïques d'époque romaine, sculptures, peintures et cinéma...)

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu oral

RSE et 2^e session : un oral

EC4 : Didactique de la discipline – Lettres classiques

Didactique des langues et cultures de l'Antiquité

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6^{ème} à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : élaboration d'une séance de langue, à remettre)

RSE et 2^e session : idem

UE 3.3 : Mise en situation professionnelle-Stage non compensable– Lettres modernes et Lettres classiques

EC1 : Préparation et accompagnement des stages

12h –Mme Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s'agira d'apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

EC2 : Analyse de pratiques professionnelles

(visite 2 h / étudiant ou 3 h si hors département)

9h –Mme Perrin

L'objectif prioritaire de ces cours est l'analyse en groupes des séances et séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts observés entre la préparation prévue et réalisée et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrits : Elaboration et présentation d'une fiche de préparation détaillée d'une séance + Justification argumentée des choix didactiques mis en œuvre + Analyse réflexive des écarts entre le prévu et le réalisé de la séance expérimentée à remettre)

RSE et 2^e session : idem

UE 3.4 : Recherche en didactique– Lettres modernes et Lettres classiques

Méthodologie des travaux de recherche en didactique

12h –Mme Dardaillon– Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l'écriture du mémoire professionnel.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Écrit d'étape -Début d'analyse du recueil de données et amorce d'un plan- à remettre)

RSE et 2^e session : idem

Semestre 10 (S10)

UE 4.1 : S'inscrire dans un cadre éducatif

EC1 - 6 Journées professionnelles thématiques: 9HCM + 26HTD

- Prévention des discriminations et violences à l'école : 2HCM + 3HTD
- Education prioritaire : 2HCM + 4HTD
- Prévention du décrochage scolaire : 2HCM + 4HTD
- Education artistique et culturelle : 3HTD

Et

Les usages pédagogiques et transversaux du numérique : 3 HTD

Orientation scolaire et professionnelle : 2HCM + 4HTD

Pluridisciplinarité, conduite de projets : 1HCM + 5HTD

EC2 - Analyse de pratiques sur les manières d'agir et accompagnement de l'évaluation : 6 HTP (2x3 HTP)

Pré-requis : UE 3.1

Modalités de contrôle des connaissances : 1 note

Session 1 :

RNE - CC : dossier à rendre (suite du dossier de l'UE3.1) – prend appui sur tous les EC du S3 et du S4

RSE - CT : dossier à rendre (suite du dossier de l'UE3.1) – prend appui sur tous les EC du S3 et du S4

Session 2 :

Reprise de l'écrit (du dossier de S4)

Référent de l'UE : A. Bouju

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 4.2 : Didactique de la discipline

EC1 Enseigner la littérature : diversifier différencier, innover – Lettres modernes et Lettres classiques

14 h – Mme Dardaillon

Il s'agira dans ce cours de réactiver l'acculturation littéraire des étudiants (genres, mouvements, effets de rupture et de continuité...) en vue de l'enseignement de la littérature au collège et au lycée et de la maîtrise des objets d'étude définis par les programmes. Cet enseignement s'ouvrira à des corpus moins familiers (littérature de jeunesse, littératures dessinées, littérature francophone...) dans la perspective, notamment, de l'enseignement au collège. On y reviendra également sur les enjeux de la lecture littéraire, sur les problématiques liées à la place et à la formation du sujet lecteur à l'École.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Analyse d'un texte francophone et proposition didactique pour une lecture littéraire, sur table en 2h)

RSE et 2^e session : idem

EC 2 Approches interdisciplinaires de l'enseignement du français

14 h – Mme Ramat

Ce cours propose une approche didactique et pédagogique du travail en interdisciplinarité dans le cadre de l'enseignement du français. L'objectif est d'offrir des outils pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer la démarche interdisciplinaire. Il s'agira d'élaborer des projets de séquences en lien avec les autres disciplines et plus particulièrement d'analyser les pratiques spécifiques à l'enseignement transversal de l'histoire des arts.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : construction d'une séance interdisciplinaire ou Analyse d'une séance ou d'un projet interdisciplinaire, à remettre)

RSE et 2^e session : idem

EC 3 : Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique (XIX^e siècle) – Lettres modernes

14h – M. Dufour

Ut pictura poesis : au XIX^e siècle, les mots d'Horace trouvent une nouvelle actualité. Romantisme, réalisme, symbolisme, trois esthétiques qui s'expriment en littérature comme en peinture. On ne peut séparer histoire de l'art et histoire de la littérature. La bataille romantique commence au salon de 1824 avec Delacroix et Constable avant de s'exprimer sur la scène d'*Hernani* ; la bataille réaliste éclate avec Courbet au salon de 1850, avant de s'amplifier à travers le procès de *Madame Bovary* ; à l'époque symboliste, peintres et écrivains dialoguent à travers leurs manifestes et leurs théories du symbole. Les écrivains (Gautier, Baudelaire, Zola, Huysmans, Laforgue, Mirbeau) furent souvent des salonniers, avant que ne s'instituât une critique d'art universitaire. Les prosateurs cultivèrent le roman d'artiste (ainsi *Le Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac ou *L'œuvre* de Zola), les poètes s'appliquèrent à la transposition d'art (Gautier dans *Émaux et camées*, Baudelaire à l'occasion, le Verlaine des *Fêtes galantes* par exemple). Dans l'autre sens, un Delacroix illustre Shakespeare, Byron et Goethe qu'il inscrit ainsi dans l'imaginaire collectif, Odilon Redon rêve sur les poèmes de Baudelaire. On réfléchira à la manière concrète d'enseigner une histoire croisée de la littérature et de la peinture, mais aussi, à travers des analyses précises de textes et d'images, de faire ressortir les ressources propres du langage littéraire et du langage pictural, leur manière de discourir sur le monde.

- Balzac, *Le Chef-d'œuvre inconnu*, GF.

- Verlaine, *Fêtes galantes*, Poésie-Gallimard.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : un écrit de 3 heures

RSE et 2^e session : un écrit de 2 heures

EC 3

Enseigner la littérature ancienne en dialogue avec les arts – Lettres classiques

12h

Madame Cuny-littérature grecque (6h)

Madame Roussel littérature latine (6h).

Ce cours s'inscrit dans une perspective didactique et interdisciplinaire. Il s'efforcera de fournir aux étudiants des supports susceptibles d'être réutilisés lors de séances de cours en collège et lycée. Il cherchera à établir des correspondances entre des textes littéraires antiques et des œuvres d'art de l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine (céramique grecque, mosaïques d'époque romaine, sculptures, peintures et cinéma...)

- littérature grecque (6h)

- littérature latine (6h).

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu oral

RSE et 2^e session : un oral

EC4 : Didactique de la discipline – Lettres classiques

Didactique des langues et cultures de l'Antiquité

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6^{ème} à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : élaboration d'une séquence, à remettre)

RSE et 2^e session : idem

UE 4.3 : Mise en situation professionnelle –Stage– Lettres modernes et Lettres classiques

- EC1 : Préparation et accompagnement des stages

12h – Mme Lecompte– Mme Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s'agira d'apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu

RSE et 2^e session :

EC2 : Analyse de pratiques professionnelles (dimensions pédagogiques et didactiques)

Visite (2 h par étudiant ou 3 h si hors département)

9h – Mme Lecompte– Mme Perrin

L'objectif prioritaire de ces cours est l'analyse, en groupes, des séances et séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts observés entre la préparation prévue et réalisée et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (oral : évaluation de la séance observée et de l'entretien + écrit : évaluation des documents fournis -tableau de séquence, scénario de la séance et progression-)

RSE et 2^e session : oral (analyse d'une situation d'enseignement)

UE 4.4 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques

EC1 : Recherche en didactique

9h – Mme Dardaillon– Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l'écriture du mémoire professionnel.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (oral : Soutenance du mémoire)

RSE et 2^e session : ?

EC2 : Mémoire (non compensable)

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. » (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », art. 19)

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (écrit : Mémoire)

RSE et 2^e session : idem

Modalités de contrôle des connaissances

Master 2 MEEF Lettres

CC : Contrôle Continu / ET : Examen Terminal
E : Ecrit / O : Oral

Semestre 9

Eléments constitutifs regroupés par U.E	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O Coef.	Type d'épreuve E ou O Coef.	Type d'épreuve E ou O Coef.	
UE 3.1 Contexte d'exercice du métier LC + LM (une note pour l'ensemble de l'UE)	CC E	5	E	5	E	5	O	5
EC 1 Accompagnement de la prise de fonction								
EC 2 Analyses de pratiques sur les gestes professionnels								
EC 3 Journées professionnelles thématiques								
UE 3.2 Didactique de la discipline LC + LM		15		15		15		15
EC1 Enseigner le français par compétences LC + LM	CC E	5	ET E	5	E	5	E	5
EC2 Evaluer en français LC + LM	CC E	5	ET E	5	E	5	E	5
EC3 Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique (XVIIe) LM Enseigner la littérature ancienne en dialogue avec les arts LC	CC E CC O	5 4	ET E O	5 4	E O	5 4	E O	5 4
EC4 Didactique des langues et cultures de l'Antiquité LC	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
UE 3.3 Mise en situation professionnelle-stages LC + LM		8		8		8		8
EC1 Préparation et accompagnement des stages	CC E	4	ET E	4	E	4	E	4
EC2 Analyse de pratiques professionnelles	CC E	4	ET E	4	E	4	E	4
UE 3.4 Recherche en didactique LC+LM		2		2		2		E
Méthodologie de travaux de recherche en didactique	CC E		ET E		E		E	

Semestre 10

Éléments constitutifs regroupés par U.E	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET)	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET)	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.
	Type d'épreuve E ou O		Type d'épreuve E ou O		Type d'épreuve E ou O		Type d'épreuve E ou O	
UE 4.1 Contexte d'exercice du métier. S'inscrire dans un cadre éducatif (une note pour l'ensemble de l'UE)	CC E	5	E	5	E	5	E	5
EC 1 Journées professionnelles thématiques								
EC 2 Analyse de pratiques sur les manières d'agir								
UE 4.2 Didactique de la discipline		5		5		5		5
EC1 Enseigner la littérature : diversifier, différencier LC + LM	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
EC2 Approches interdisciplinaires de l'enseignement du français LC + LM	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
EC3 Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique (XIXe) LM	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
Enseigner la littérature ancienne en dialogue avec les arts LC	CC O	2	ET O	2	O	2	O	2
EC4 Didactique des langues et cultures de l'Antiquité LC	CC E	1	ET E	1	E	1	E	1
UE 4.3 Mise en situation professionnelle- Stages LC + LM		5		5		5		5
EC1 Préparation et accompagnement des stages	CC E	3	ET E	3	E	3	E	3
EC2 Analyse de pratiques professionnelles	CC O+E	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 4.4 Recherche LC + LM		15		15		15		15
EC 1 Recherche en didactique	CC O	5	ET O	5	O	5	O	5
EC 2 Mémoire	CC E	10	E	10	E	10	E	10

Présentation générale

I. Présentation de la faculté de lettres et langues

L'UFR (Unité de Formation et de Recherche, communément baptisée « Faculté ») est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48-RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48-RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58- RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64- RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106- 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23- RDC	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
Modules libres P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58- RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106- 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48- RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 106- 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
Pour les étudiants d'échange	Bureau 207- 2 ^{ème} étage	marielle.avice@univ-tours.fr

II. Présentation de la faculté de lettres et langues

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► **Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

- **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.
- Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.
- **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).
- **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

Calendrier universitaire

Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 5 septembre 2018
Début des cours du 1^{er} semestre	A partir du 17 septembre 2018
Pause pédagogique	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019
Examens du 1^{er} semestre	<i>Du 17 Décembre au 21 Décembre 2018 inclus pour les L3 LEA</i> Du 7 janvier 2019 au 18 janvier 2019 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 21 janvier 2019
Pause pédagogique	Du 18 au 22 février 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Examens du 2nd semestre	Du 13 au 24 mai 2019 inclus
Rattrapages	Du 17 au 28 juin 2019 inclus

